



En exercice : 58

Présents : 44

Votants : 47

Séance du 16 juin 2025

Le seize juin Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 10 juin 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVILLE	/
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	HINCELIN Marie-Noëlle, titulaires
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	/
LA ROË	/
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaires
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire, BAHIER Alain, titulaire
MÉE	CHAMARET Richard, titulaires
MÉRAL	GENDRY Daniel, titulaire
NIAFLES	RESTIF Vincent, titulaire
POMMERIEUX	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
QUELAINES ST GAULT	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
RENAZÉ	BARBÉ Béatrice, titulaire
SENONNES	/
SIMPLÉ	GUILLET Vincent, titulaires
ST AIGNAN S/ROË	GAUCHER Olivier, titulaire
ST ERBLON	BOURBON Aristide, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	GILLES Pierrick, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	BEUCHER Clément, titulaire
ST POIX	/
ST QUENTIN LES ANGES	BEDOUET Gérard, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	

Étaient excusés : GARBE Pascale (Méral), PENE Loïc (Saint-Aignan-sur-Roë), GUINEHEUX Dominique (Saint-Quentin-les-Anges), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-Le-Vivien), BANNIER Géraldine (Courbeville), DESHOMMES Catherine (Cuillé), LECOT Gérard (La Chapelle Craonnaise), CHADELAUD Gaétan (La Roë)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), VALLEE Jacky (Chérancé), PREVOSTO Dominique (Craon), HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), CLAVREUL Yannick (Simplé)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Pascale GARBE a donné pouvoir à CHAMARET Richard

Loïc PENE a donné pouvoir à Vincent GUILLET

Dominique GUINEHEUX a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT

Secrétaire de Séance : Élu M. JULIOT Thierry, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-06/116 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Séance du : 16 juin 2025

OBJET 2025-06/116 : Mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)

M. Richard CHAMARET, Vice-Président en charge de l'Environnement, de l'Eau et Assainissement, informe le Conseil communautaire que le Pôle Eau et Assainissement a initié une démarche qualité au sein de la Production et de la Distribution d'Eau Potable.

Cette démarche a été formalisée par une réponse à l'appel à candidature de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE). La candidature du service a été retenue par l'ARS pour le territoire de la Mayenne.

Dans le cadre de la mise en place de ce PGSSE et selon les préconisations de l'Office Internationale de l'EAU (OIEAU) et de l'ARS, une « équipe PGSSE » a été créée (un COTECH et un COPIL).

Le Pôle est assisté par l'ATD'eau 53 pour le recrutement et le suivi d'un bureau d'études en charge de l'élaboration d'un PGSSE pour le Pôle Eau et Assainissement.

Cette mission sera décomposée de la façon suivante :

- **Phase 1 :**
Description du système de production et de distribution d'eau,
Organisation du service et moyens humains.
- **Phase 2 :**
Identification des dangers et leur niveau de maîtrise,
Identification des dangers et événements dangereux,
Evaluation des risques initiaux,
Evaluation des risques résiduels.
- **Phase 3 :**
Elaboration du plan d'actions,
Descriptif des mesures à prendre pour réduire les risques identifiés (actions, moyens humains, organisationnels et financiers nécessaires...).
- **Phase 4 :**
Elaboration et mise en place d'outils permettant d'évaluer régulièrement les performances des mesures de maîtrise des risques.

L'objectif étant de finaliser l'ensemble pour 2027.

Cette étude est prévue et créditée au budget 2025 pour un montant maximum de 80 000€ HT.

Sur proposition du Conseil d'exploitation en date du 27 mai 2025,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :
À l'unanimité (47 VOTANTS)**

- ⇒ **VALIDE** le lancement d'une consultation pour la mise en place du PGSSE d'un montant maximum de 80 000€ HT
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à solliciter les subventions nécessaires au financement de ce projet ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer les marchés à venir et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 18 juin 2025

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,
Thierry JULIOT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250616-2025-06-116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2025

Affichage : 27/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

